

220C2745
FR0000125346-OP009-A02-E01

29 juillet 2020

Ouverture de l'offre publique visant les titres de la société.

INGENICO
(Euronext Paris)

Le 28 juillet 2020, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique visant les actions et les obligations à option de conversion et / ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (« océanes ») de la société INGENICO, déposée par BNP Paribas¹, Morgan Stanley Europe SE, Natixis et Société Générale, agissant pour le compte de la société Worldline (cf. D&I 220C2732 du 28 juillet 2020).

La note d'information de la société Worldline (visa n°20-370 en date du 28 juillet 2020) et la note en réponse de la société INGENICO (visa n°20-371 en date du 28 juillet 2020) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés les 28 et 29 juillet 2020).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 232-2 du règlement général, l'offre publique sera **ouverte le 30 juillet 2020** et sa date de clôture sera fixée après réception par l'AMF des éléments justificatifs concernant l'autorisation de la Commission européenne au titre du contrôle des concentrations (condition suspensive stipulée par l'initiateur conformément à l'article 231-11 du règlement général), étant précisé que l'initiateur se réserve le droit de renoncer à cette condition.

Euronext Paris publiera un avis sur les conditions de réalisation de l'offre.

¹ Seule BNP Paribas garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'initiateur dans le cadre de l'offre.